



---

## Conseil des droits de l'homme

21<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Koweït

Genève, le 28 janvier 2015

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Koweït et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

La Suisse salue les efforts entrepris par le Koweït pour améliorer la situation des travailleurs migrants. **Elle recommande au Koweït de ratifier la Convention no 189 de l'Organisation internationale du travail concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques et d'adapter sa législation nationale dans ce sens.**

Après une reprise en 2013, le Koweït n'a mené aucune exécution en 2014. **La Suisse recommande au gouvernement koweïtien d'instaurer un moratoire *de jure* sur la peine de mort, en vue de sa future abolition.**

Enfin, la Suisse s'inquiète de la situation d'incertitude dans laquelle se trouvent plus de 100'000 apatrides au Koweït, communément appelés les Beduns. **Nous recommandons au Koweït de régler au plus vite la situation prolongée d'apatridie des Beduns en conformité avec ses obligations et engagements internationaux et d'accéder à la Convention relative au statut des apatrides.**

Je vous remercie.